

Rejet de l'extension de la TASCOM : l'Union TLF salue une décision de responsabilité

« L'Union TLF salue le rejet ce matin par les députés de l'ensemble des amendements visant à étendre la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) aux entrepôts. Cette décision constitue une décision de responsabilité. Elle évite une fiscalité inapplicable et sans équivalent en Europe. Son effet immédiat aurait été un affaiblissement des capacités d'approvisionnement du pays et un frein direct à la réindustrialisation par une délocalisation de nos infrastructures logistiques.

L'Union TLF tient à saluer les députés et représentants du Gouvernement qui ont rappelé à cette occasion leur attachement à la filière du transport de marchandises et logistique. Employant plus de deux millions d'emploi et représentant 10% du PIB, il s'agit en effet d'un secteur vital pour l'économie, la cohésion sociale et la souveraineté de notre pays.

Cette décision est aussi le résultat d'une mobilisation collective de l'Union TLF et de ses membres, aux côtés de France Logistique et de leurs partenaires, qui ont porté de manière constante les alertes du terrain et les analyses d'impact, indispensables à une décision éclairée.

L'Union TLF restera pleinement mobilisée et vigilante pour les prochaines étapes du débat budgétaire. Elle rappelle sa ferme opposition à toute hausse de taxe et de charge sur le transport et la logistique. Et appelle à garantir un cadre stable, compétitif et cohérent pour notre filière, au service de notre tissu industriel et commercial français. »

Jean-Thomas Schmitt, président de l'Union TLF

À propos de l'Union TLF : <https://www.e-tlf.com>

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France (Union TLF) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique.

Les entreprises adhérentes de l'Union TLF interviennent dans l'ensemble de l'organisation des flux de marchandises : transport routier de marchandises, messagerie, logistique, livraison urbaine et transport léger, multimodal (ferroviaire, fluvial), location de véhicules industriels, transport maritime, aérien et représentants en douane avec TLF Overseas.

Les adhérents de l'Union TLF représentent près d'un tiers des salariés de la branche, 2 300 entreprises et plus de 230 000 salariés.
